

Avril 2019

Bonjour,

Le gouvernement a annoncé dans la sortie du dernier budget provincial (le 21 mars), une modification du calcul des pensions alimentaires destinées aux enfants. Il est prévu que le montant passe de 100\$ par enfant à 350\$. Réjouissons-nous, mais à moitié, car le restant sera coupé du chèque d'aide sociale. L'ADDS continuera d'exiger que les personnes puissent garder la totalité de la pension alimentaire.

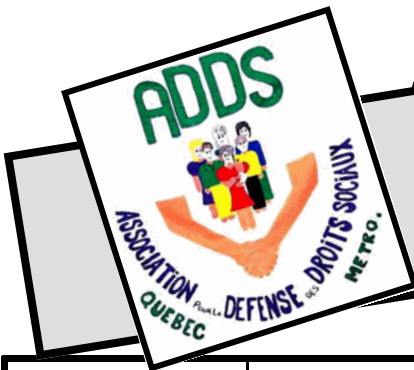
Depuis le 1^{er} janvier 2019, un nouveau règlement à la loi sur le revenu de base permet aux prestataires d'aide sociale de recevoir des dons en argent à la hauteur de 100\$ par mois. Avant 2019, les personnes recevant des dons répétitifs et récurrents voyaient ces montants transformés en dettes. À la suite de cette constatation, l'ADDS QM a décidé d'exiger du gouvernement le rajustement des dettes de dernier recours qui ont été calculées par l'accumulation des dons avant le 1^{er} janvier 2019. C'est-à-dire, pour toutes les personnes qui recevaient des montants inférieurs à 100\$ par mois de leur famille et ami.e.s, leur dette serait effacée. Mais pour les mois où ces dons dépassaient 100\$, la différence serait tout de même convertie en dette. L'idée est d'assurer une cohérence avec la nouvelle réglementation, et d'ajuster les dettes engendrées en conséquence. Nous vous invitons à signer la pétition lancée par l'ADDS QM, qui exige cet ajustement. Le lien pour la pétition est : <https://www.assnat.qc.ca/fr/exprimez-votre-opinion/petition/Petition-7713/index.html>

Le Comité luttés vous invite au lancement d'un recueil de témoignages produit par l'ADDS QM. Ce lancement a lieu le 9 mai 2019 à 17h au Domaine Maizeret. Cette soirée festive sera accompagnée d'une animation théâtrale, d'un buffet et d'un breuvage gratuits. Pour participer, vous devez vous inscrire au numéro suivant : (418) 524-5064. Vous trouverez une invitation jointe au présent envoi.

JOYEUX ANNIVERSAIRE À NOS MEMBRES

Raynald Bond, Roland Desruisseaux, Gina Gilbert, Vivian Labrie, Sylvie Pâquet, Chantal Racine, Martine Sanfaçon





CALENDRIER

Avril 2019

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
1 <u>13h30 à 15h</u> Comité média	2 <u>9h30</u> Comité organisateur	3 <u>10h à 12h</u> Comité lancement	4	5	6
8	9 <u>10h à 12h30</u> Comité CAR	10	11	12	13
15 <u>9h30 à 12h</u> Comité loi <u>13h30 à 16h</u> Atelier d'écriture	16 <u>9h30 à 12h</u> Formation (suite) sur le stress <u>13h à 16h30</u> Atelier Droit Aide Sociale	17 <u>9h30 à 12h</u> Comité femmes	18	19	20
22 CONGÉ DE PÂQUES (ADDS fermée)	23 <u>9h30</u> Comité organisateur	24	25 <u>13h30 à 16h30</u> Comité lutte	26	27
29 CONGÉ FÉRIÉ DU 1ER MAI (ADDS fermée)	30 <u>13h à 16h30</u> Comité finances				

Voici ce que l'ADDS-QM vous offre

- ↓ Avez-vous des questions sans réponse ? Utilisez le **Dépannage téléphonique** au **525-4983**.
- ↓ Vous avez des questions concernant l'aide sociale ? Nous vous invitons à l'**Atelier Droit aide sociale** (rencontres collectives d'information sur la loi de l'aide sociale). L'horaire des rencontres est disponible aux **locaux de l'Association** ou au **525-4983**.
- ↓ Voulez-vous vous impliquer dans la défense des droits individuels et collectifs ? *Passez nous voir !*